

Financement
dans le cadre
de la réponse
de l'Union à la
pandémie de
COVID-19



TACTIS

ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Mission d'Assistance pour l'élaboration d'une feuille de route numérique de l'Aisne
LIVRABLE DE LA PHASE 1

Les objectifs de la mission

2

La mission doit répondre à 3 objectifs prioritaires :

- 1 Effectuer un bilan en matière de projets **portés par le SDUSN rédigé en 2018**
- 2 Proposer des **projets innovants en matière d'usages et services numériques**
- 3 **Organiser une gouvernance de l'innovation territoriale** sur l'ensemble du Département de l'Aisne au travers du Conseil Départemental du Numérique.

Notre compréhension de la feuille de route numérique

Faire un bilan du SDUSN de 2018

Analyser les projets menés dans le cadre du SDUSN et la gouvernance mise en oeuvre pour identifier les axes d'amélioration et les besoins du territoire.

S'inscrire dans une démarche partenariale et concertative

Renforcer le dialogue entre le Département et les acteurs publics et privés impliqués sur la question des usages et services numériques grâce à des outils de concertation.

Faire du Conseil Départemental du Numérique une plateforme pour le lancement de projets opérationnels

Accompagner le maître d'ouvrage dans la conduite de projets opérationnels qui découleront de la feuille de route.

Assurer un suivi pluriannuel des projets lancés

Mettre en place un dispositif de suivi, d'animation et d'évaluation des actions lancés dans le cadre de la feuille de route.



SOMMAIRE

1

Les chiffres clés du territoire

2

Analyse des documents stratégiques du territoire

3

Cartographie des acteurs locaux

4

Les actions menées depuis 2018

5

Conclusions du diagnostic

6

Annexes



Les chiffres clés du territoire

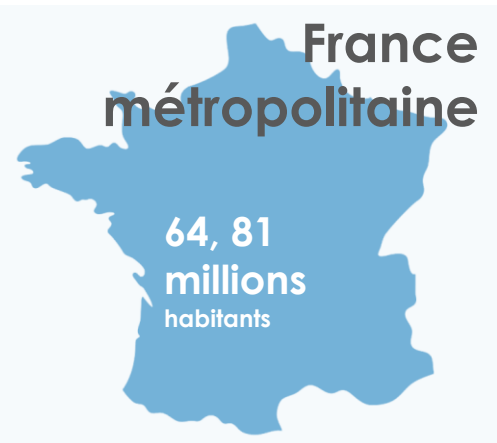
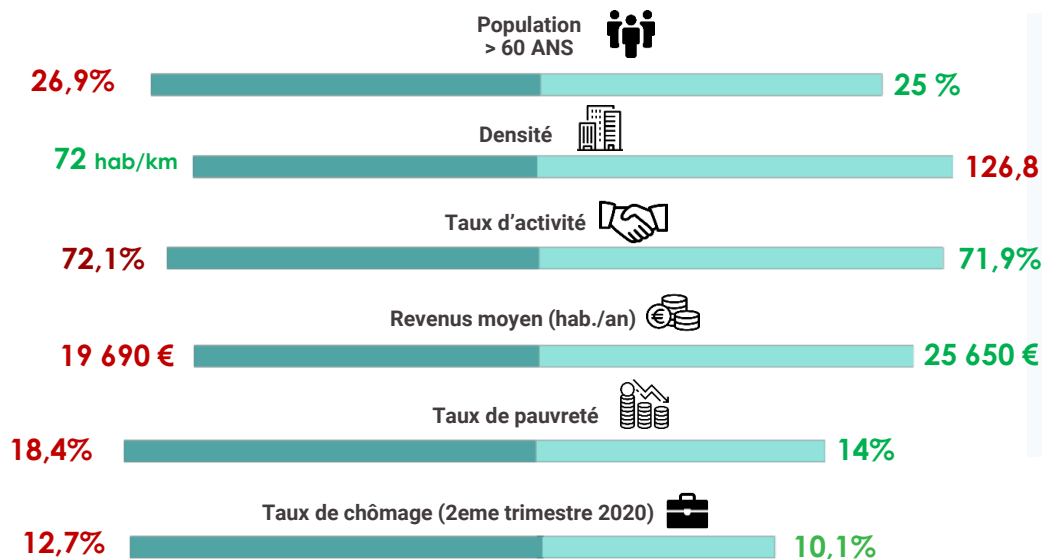


DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

6

Une population plus active que la moyenne nationale

Aisne



▼ Valeur la moins favorable

▲ Valeur la plus favorable

Sources :

- Observatoire des territoires, CGET
- INSEE 2017 "Comparateur de Territoire - Département du Tarn "et "Tableaux de l'économie française"

CHIFFRES CLÉS

Profil du territoire

7



534 490
habitants (2017)
7 362 km²
72 hab./km²

5 % d'augmentation de la population entre 2007 et 2017.



AGRICULTURE

5 062 agriculteurs exploitants, **7420 000** ha de production agricole, qui représentent deux tiers de la surface du territoire. Les grandes cultures sont majoritaires.



ACCESSIBILITÉ AU NUMÉRIQUE

100% des logements sont raccordables au réseau FttH d'ici fin 2022.



SANTÉ

9,2% de la population âgée de 75 ans ou plus, contre 9,2% en France hexagonale.¹

230 médecins pour 100 000 habitants, taux inférieur à la moyenne nationale (310 pour 100 000 habitants). Une sous densité médicale partagée avec les autres territoires ruraux des Hauts de France.



ÉDUCATION

8,9 % d'étudiants parmi les 15-64 ans dans l'Aisne contre 10,6 % au niveau national en 2018.

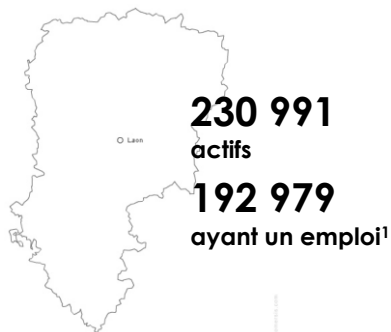
Sources :

INSEE - Recensement de la population de l'Aisne au 1er janvier 2017
INSEE - Dossier complet Département de l'Aisne., 2020
Carte Fibre et réseaux mobiles ARCEP

CHIFFRES CLÉS

Profil socio-économique

8



EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

72,1 % d'actifs en 2020

12,7 % de taux de chômage en 2018 contre 7,1% en France métropolitaine au même moment.



REVENUS

1640 € : Revenu médian en 2018, contre 1871 € en France hexagonale ¹

18,4 %¹ de la population vit sous le seuil de pauvreté contre 14% au niveau national.



TERTIAIRE

51,4 % des emplois dans le secteur des services (pour 75,9% au niveau national) dont **19,9 %** au sein des services d'administration publique, d'enseignement, de santé et d'action sociale.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

23 867 entreprises dans l'Aisne

3225 créations d'entreprises en 2020

76,8% des créations d'entreprises dans l'Aisne en 2019 étaient des entreprises individuelles.

Sources

- INSEE - Dossier complet Département de l'Aisne, 2020

2

Analyse des documents stratégiques du territoire



DOCUMENT	STRATÉGIE
SDUSN	- L'E-éducation, avec pour objectif d'accompagner par des équipements et par de l'accompagnement à la pédagogie, - L'E-Santé, dont l'objectif était de déployer la télémédecine et d'améliorer le maintien à domicile, - La médiation des publics fragiles, en accompagnement du Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public, - Les réseaux intelligents aux pratiques locales (ou smartgrids), dans le but d'expérimenter les logements sociaux « connectés » par exemple.
SDTAN de l'Aisne	Accélérer le déploiement du très haut débit sur le territoire axonais en déployant l'ensemble du réseau FttH du Département et de l'USEDA.
Rapport Illettrisme et illettronisme	- Détecter, évaluer et prévenir les situations d'illettrisme - Améliorer la formation à tous les niveaux - Créer des partenariats entre élus les acteurs de la culture et ceux de l'action sociale - Piloter et organiser les initiatives
SDAASP	- Renforcer l'accessibilité dans les zones les plus dépourvues - Adapter l'offre de services et son organisation aux défis de demain tout en veillant à la solidarité et à l'équité d'accès au service - Optimiser et coordonner l'existant pour une meilleure efficacité de l'offre
Le Tourisme dans l'Aisne	Développer et qualifier l'offre pour accroître les séjours : - Renforcer l'hébergement marchand ; - Développer les voies vertes et les vélos routes ; - Accroître l'attractivité et la notoriété : - Campagnes de communication ambitieuses ; - Actions collectives REPERES ; - Actions internes et externes

Les axes stratégiques élaborés par le SDUSN de 2018

Le SDUSN de 2018 proposait plusieurs secteurs prioritaires dans lequel le Département doit s'investir :

- **l'E-éducation** : avec un focus sur les équipements numériques et une pédagogie innovante ;
- **l'E-Santé** : avec un renforcement du maintien à domicile des seniors
- **la médiation des publics fragiles** : avec la montée en puissance du SDAASP ;
- **Le développement de smartgrids** avec des logements sociaux connectés.

Le SDUSN donnait également de grands objectifs de gouvernance collaborative entre le Département et ses partenaires :

- la création d'un **Conseil Départemental du Numérique** et la production de feuilles de routes numériques pour les EPCI ;
- Le **renforcement des politiques d'E-administration** en lien avec X-Demat.



Le SDTAN de l'Aisne

Le SDTAN, rédigé en 2016, vise à planifier **le déploiement du FttH sur l'ensemble du territoire du Département**. Ainsi, il prévoit que le projet très haut débit du Département de l'Aisne, lancé initialement par le Conseil Départemental, passe sous maîtrise d'ouvrage de l'USEDA.

Ce projet a pour objectif la couverture totale du territoire (hors zone AMII) en FttH à terme, soit environ 205 000 prises initialement, dont 105 000 entre 2015 et 2019.

Le montage juridique sélectionné pour le portage du projet est une délégation de service public mixte combinant affermage et concession, d'une durée de 30 ans. Cette DSP a été attribuée au groupement Axione –Bouygues Energies et Services en juillet 2015. Le volet concessif, comportant 70 000 prises, a été réalisé sur la première phase du projet de 2015 à 2019. Le volet affermage comprenant 135 000 prises à réaliser sur la durée du contrat. **Le montant des investissements pour la première phase (2015-2019) s'élève à 147 M€.**

Le SDTAN évoque également l'émergence de **nouveaux usages et services numériques** qui sont permis grâce au Très Haut Débit, notamment dans les domaines de :

- la croissance des besoins en matière de **débit du Grand Public** ;
- **L'essor de la demande des TPE/PME** hors ZAE dynamisés pour une **connectivité fiable et performante** ;
- **La numérisation croissante de l'éducation** qui nécessite des **débits toujours plus importants** (notamment via le développement des ENT).



Rapport lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

Développé en partenariat entre la Préfecture de l'Aisne et le Département, le rapport "Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme" vise à réduire les difficultés rencontrées en matière de lecture et d'utilisation des outils informatiques.

Les axes stratégiques développés visent à :

- Détecter, évaluer et prévenir les situations d'illettrisme ;
- Améliorer la formation à tous les niveaux ;
- Créer des partenariats entre les élus, les acteurs de la culture et ceux de l'action sociale ;
- Piloter et organiser les initiatives.

Afin de mettre en oeuvre les actions prévues dans le cadre du rapport, le schéma prévoit :

- la définition des acteurs chargés du pilotage des actions ;
- la désignation de chefs de file pertinents ;
- Le calendrier opérationnel de mise en oeuvre.

Il s'agit ainsi de mettre en oeuvre des politiques locales variées en matière de soutien aux populations les plus fragiles, qui osent peu demander de l'aide sur ces sujets.



Plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme 2021 - 2025



Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

14

Rédigé en 2017, le SDAASP de l'Aisne vise à garantir l'accessibilité des services publics au plus grand nombre grâce à des projets variés. Ainsi, les principaux objectifs du SDAASP sont de :

- Développer la mutualisation pour garantir le maillage de services ;
- Accompagner les usages du numérique afin de permettre à tous d'accéder aux services ;
- Soutenir la mise en place de dispositifs adaptés aux personnes les plus fragiles ;
- Construire une gouvernance en réseau pour améliorer la qualité de réponse à l'usager ;
- Mettre en place des dispositifs incitatifs pour attirer et mobiliser les professionnels sur le territoire.

Il résulte de ce schéma plusieurs pistes d'actions opérationnelles en matière d'accessibilité des services publics, notamment sur la structuration et la valorisation des Maisons des Services Publics.



SCHEMA DEPARTEMENTAL D'AMELIORATION DE
L'ACCESSIBILITE DES SERVICES AU PUBLIC

DEPARTEMENT DE L' AISNE

Juin 2017

Le schéma de développement touristique de l'Aisne

15

Le Schéma Touristique de l'Aisne vise à accroître l'attractivité du territoire, grâce à sa situation géographique idéale, et son offre patrimoniale importante. Cet stratégie a donc pour objectif de développer et qualifier l'offre pour accroître les séjours de courte et de longue durée sur le territoire. Les axes stratégiques développés sont donc de :

- Renforcer l'hébergement marchand ;
- Développer les voies vertes et les vélos routes ;
- Accroître l'attractivité et la notoriété ;
- Campagnes de communication ambitieuses ;
- Actions collectives REPÈRES ;
- Actions internes et externes



LE TOURISME DANS L' AISNE

Objectifs- Enjeux
2016|2020

Adopté par l'Assemblée départementale le 26 septembre 2016



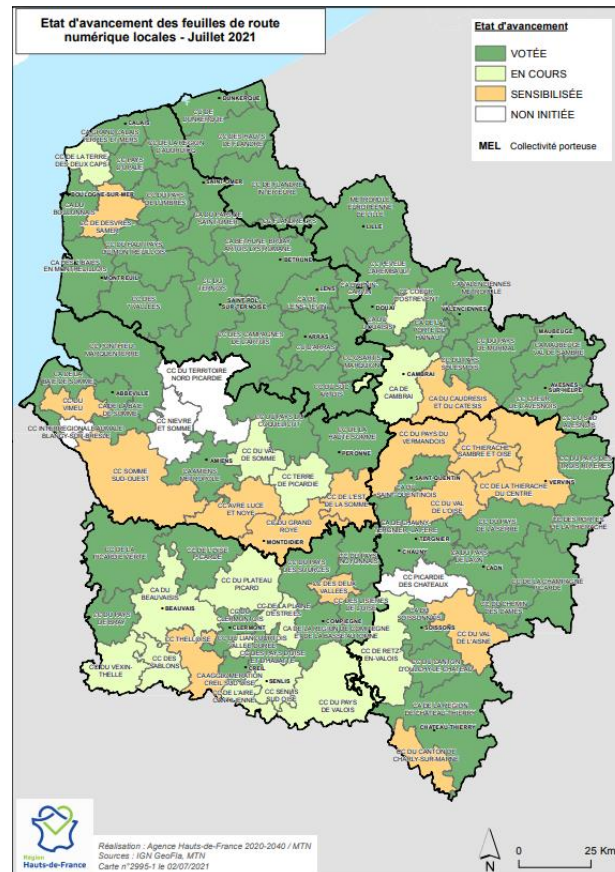
J' 
L' AISNE
Je suis gresler

Les feuilles de route numériques des EPCI

Le Conseil Régional des Hauts-de-France encourage depuis 2018 l'ensemble des EPCI de la Région à élaborer une feuille de route numérique au niveau intercommunal, afin de construire des projets de territoire en matière de numérique. Ces feuilles de route doivent servir à :

- Structurer l'écosystème local numérique ;
- Créer des synergies et des mutualisations entre communes, intercommunalités et les syndicats mixtes ;
- Favoriser les démarches d'inclusion numérique.

Dix intercommunalités de l'Aisne ont réalisé cette feuille de route numérique en juin 2021, une est en cours de rédaction, six EPCI sont sensibilisés à la démarche et doivent lancer la rédaction et un EPCI n'a pas commencé.



Analyse de 4 feuilles de route EPCI

17

EPCI	Thématiques traitées	Actions phares envisagées
CA Chauny Tergnier la Fère	● Renforcer le virage numérique des entreprises ● Accompagner le développement et la création de lieux d'innovation et d'expérimentation ● Poursuivre l'accompagnement de tous, notamment des publics fragiles aux usages du numérique ● Répondre à l'éloignement des services publics ● Contribuer à la mise en oeuvre du volet télémédecine du plan régional de santé ● Renforcer l'attractivité du territoire	★ Création d'un tiers lieu/hôtel d'entreprises ; ★ Développement de la télémédecine ; ★ Cartographier les lieux et produits remarquables du territoire.
CA Château Thierry	● Une aggro qui se développe dans les limites de ses ressources ● Une aggro qui garantit la vitalité des communes et des quartiers ● Une aggro qui accompagne tous les âges de la vie ● Une aggro qui encourage l'émancipation de chacun et le bien vivre pour tous ● Une aggro qui innove et coopère pour l'économie et l'emploi	★ Mise en place d'un portail famille, refonte du site internet ; ★ Développement des EPN ; ★ Promotion des activités touristiques du territoire en ligne
CA du Saint Quentinois	● Faire du numérique une opportunité pour le développement économique du territoire ● Favoriser l'innovation des services publics pour moderniser la relation avec le citoyen ● Relever le défi de la transition écologique et sociale à l'ère du numérique	★ Espace Créatis, pépinière pour les jeunes entreprises innovantes ★ Dématérialisation des processus administratifs ★ Plateforme de données locales
CC Champagne Picarde	● Inclusion numérique ; ● E-économie ; ● Marketing territorial et open data ● Mobilité connectée ; ● Modernisation et mutualisation des administrations ; ● Numérique éducatif ; ● Télémédecine.	★ Favoriser les groupements de commande de matériels ; ★ Déployer des chèques APTIC ; ★ Identifier des enseignants "ambassadeurs du numérique" ; ★ Travailler la présence en ligne de l'EPCI ★ Recenser les acteurs de l'ESS ★ Déployer Rés'o Pouce

3

Cartographie des acteurs



Organisation de l'innovation à l'échelle du territoire

L'innovation territoriale s'organise autour d'une pluralité de maîtrises d'ouvrage.

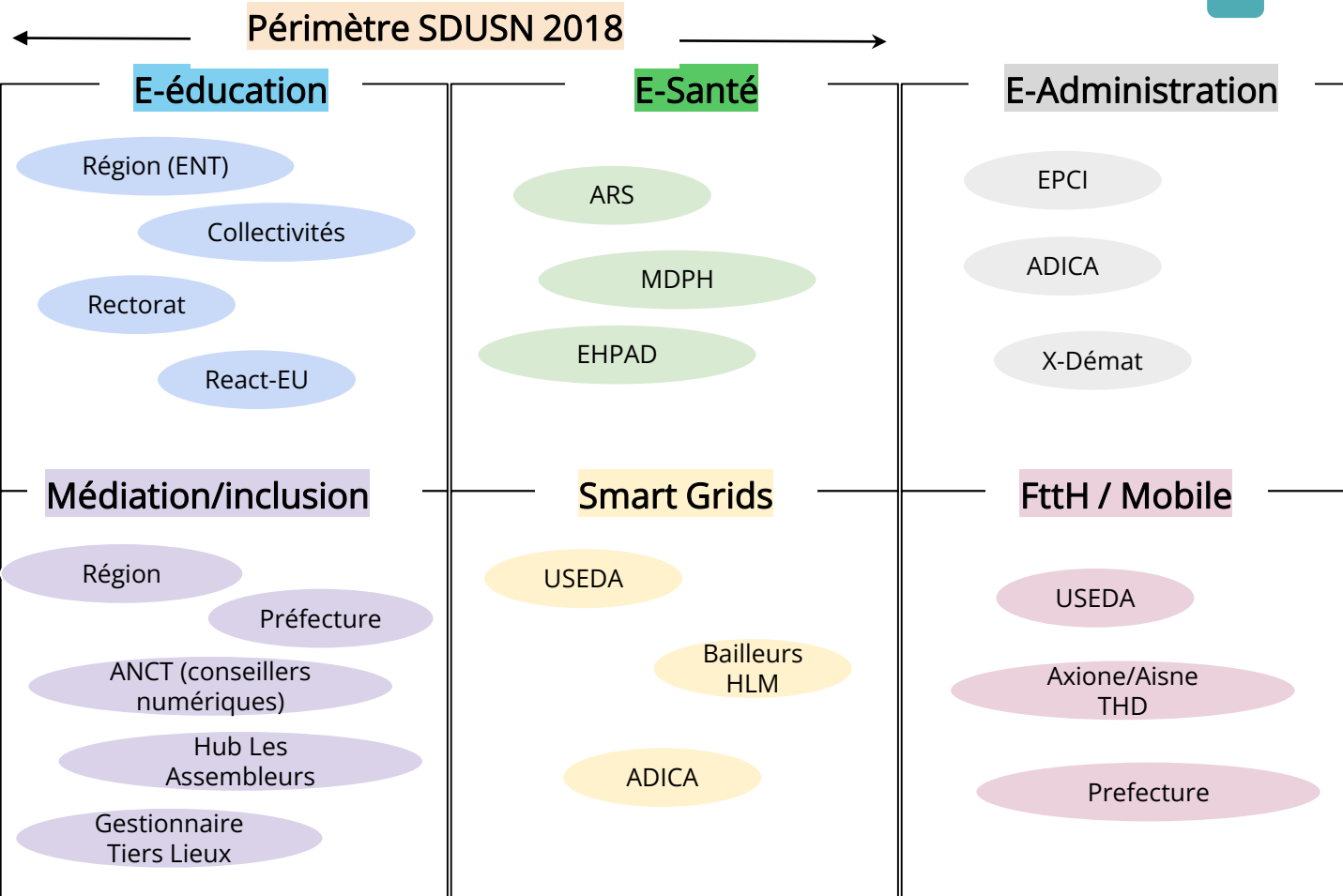
- La mise en oeuvre de la compétence "Communications électroniques" de l'article L1425-1 du CGCT a fait l'objet d'une répartition fine entre le Département et l'USEDA pour permettre la réalisation du FTTH sur le territoire.
- La SPL X-DEMAT, structure mutualisée qui regroupe plus de 2950 collectivités sur 8 départements permet de proposer des services aux collectivités en matière de dématérialisation des processus administratifs.
- Enfin, les EPCI sont encouragés par la Région Hauts-de-France à élaborer des feuilles de route du numérique, et ainsi mettre en oeuvre des projets locaux sur ces questions.

Cette pluralité d'acteurs nécessite une gouvernance collégiale

- Le SDUSN prévoyait la création d'un Conseil Départemental du Numérique, qui réunirait *a minima* le Président et les Vice-présidents du Conseil départemental, les représentants de l'USEDA, de l'ARS, de l'Union des maires, du SDIS, le DASEN, la Directrice académique numérique du rectorat, des représentants de la Région Hauts de France, de la Fédération des centres sociaux, de l'ADICA, d'Aisne Tourisme, du Réseau Ville amie des aînés du réseau francophone, des Services du Conseil départemental et de l'Etat.
- Cet organe de gouvernance est nécessaire, afin de coordonner l'ensemble des actions menées dans ces thématiques.

Intervention des partenaires sur les thématiques du SDUSN depuis 2018

20



Le Département a engagé une logique multipartenariale avec de nombreux acteurs.

- Une multitude de maîtrises d'ouvrages impliquées dans l'exécution du SDUSN depuis 2018
- Un besoin de mieux coordonner / structurer les actions

4

Les actions engagées depuis 2018.



Synthèse des actions engagées par thématiques

22

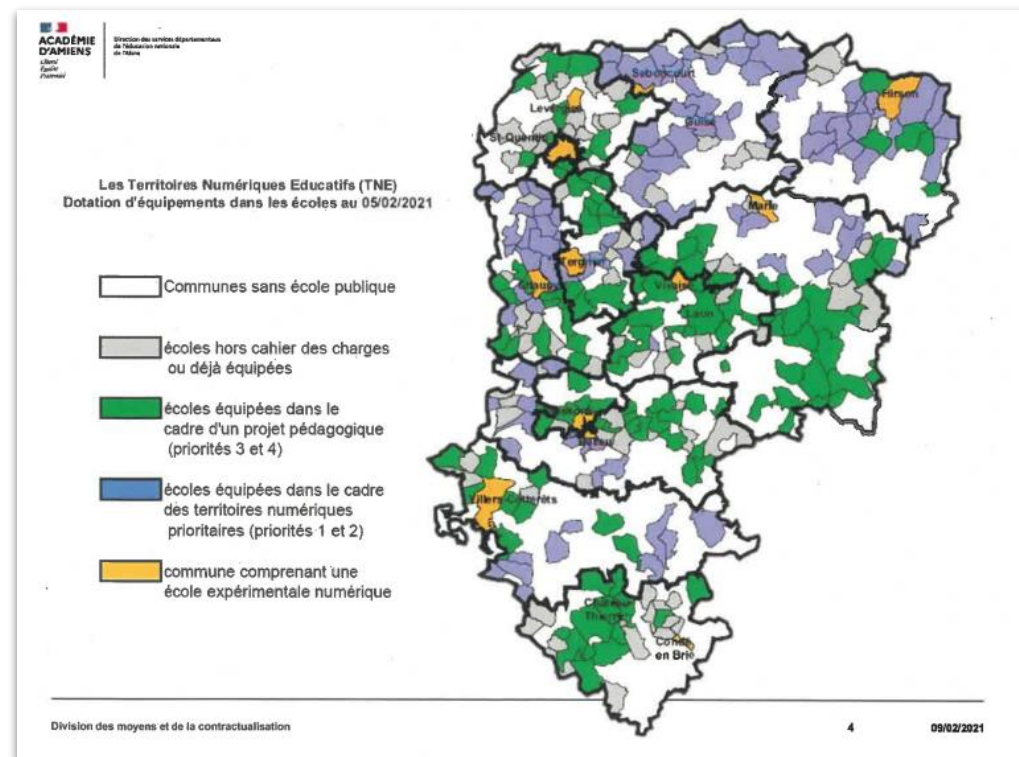
THÉMATIQUES	SYNTHÈSE
E-éducation	● L'Aisne est un territoire pilote pour le programme Territoire Numérique Educatif ; ● Programme de financement des équipements numériques des collèges ; ● Raccordement fibre de l'ensemble des écoles et des collèges ; ● Recrutement de deux ingénieurs pédagogiques pour la formation des enseignants aux outils numériques.
E-Santé	● Déploiement de solutions de télémédecine dans des maisons de santé pluridisciplinaires ; ● Equipement d'EPHAD en solutions de téléconsultations.
Médiation des publics fragiles	● 17 000 Pass numériques à distribuer ; ● 40 Conseillers Numériques.
Aménagement numérique, Smart Grids et territoires intelligents	● 100% FttH à horizon fin 2022 (déploiement de 210 000 prises FttH sur la dernière décennie) ; ● 40 Pylônes déployés sur le territoire de l'Aisne dans le cadre du Plan France Mobile ; ● Soutien financier aux EPCI et aux communes en matière de déploiement de caméras de vidéoprotection.
E-Administration	● Nombreux projets de dématérialisation des services internes et/ou aux citoyens du Département ; ● Partenariat avec X-Demat pour l'accompagnement des petites collectivités territoriales dans leurs politiques de dématérialisation.

Thématique 1 : E-Education

Le Département est moteur en matière d'éducation

Un important programme financé par React-UE permet de soutenir ces initiatives

Grâce au Programme Territoire Numérique Éducatif, plus de 7 M€ ont été également versés pour la numérisation des écoles du département.



Action du Département de l'Aisne en matière d'E-Education

Thématique	action menée	Financement
Connectivité	Raccordement de l'ensemble des collèges en fibre optique	Département
Equipement	Equipement de collèges en numérithèque (imprimante 3 D, robots, matériel web radio et montage vidéos, drone, objets connectés....)	Département
Formation	Recrutement de deux ingénieurs pédagogiques pour la formation des enseignants à la prise en main d'outils numériques (SIG, programmation, cartographie...).	Cofinancement Département/Région/Fonds européens.
	Accompagnement de parents en difficulté sociale dans plus de 30 établissements pour les former aux outils numériques.	Département

Thématique 2 : E-Santé

Action du Département de l'Aisne en matière d'E-Santé

Le Département soutient des politiques de E-Santé au titre de sa compétence "Solidarités"

La E-Santé ne relève pas en soi de la compétence du Département. Ce dernier est plutôt amené à accompagner des projets portés par les ARS, les hôpitaux et les MDPH.

Le SDUSN de 2018 listait trois priorités en matière de E-Santé :

- Le développement de services locaux de suivi social du maintien à domicile ;
- L'adaptation des logements des personnes âgées pour leur maintien à domicile ;
- Former les personnes âgées et leurs proches dans leur autonomisation.

Plusieurs structures proposent une offre innovante de télémedecine sur le territoires, notamment avec 5 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) qui pratiquent la télémedecine sur le territoire du pacte Sambre/Avesnois/Thiérache ainsi que des EHPAD équipés en téléconsultation comme ceux de LA VALLÉE-AU-BLÉ, de GUISE (plus de 200 téléconsultations en 6 mois à GUISE).

L'ensemble de EHPAD du pacte SAT devrait être équipé en téléconsultation fin 2021.

Les EHPAD de Saint-Quentin ont reçu les premières cabines de télémedecine mi 2021



Thématique 3 : Médiation publics fragiles

L'Aisne est un territoire particulièrement fragile en matière d'inclusion numérique

La fracture numérique sur le Département de l'Aisne

- L'illectronisme peut être défini comme étant la difficulté que rencontre une personne dans la manipulation des outils numériques basiques. Le Taux d'illectronisme dans le Département de l'Aisne est compris entre 16 et 25% des habitants en fonction de l'EPCI. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale (13%).
- Il est nécessaire de réduire cette fracture afin d'autonomiser les citoyens. En effet, les personnes en situation d'illectronisme sont moins en mesure de faire valoir leurs droits, ni de réaliser des démarches administratives basiques. Avec l'objectif national de dématérialisation de l'ensemble des procédures administratives d'ici fin 2022, la formation de ces personnes est donc une priorité.

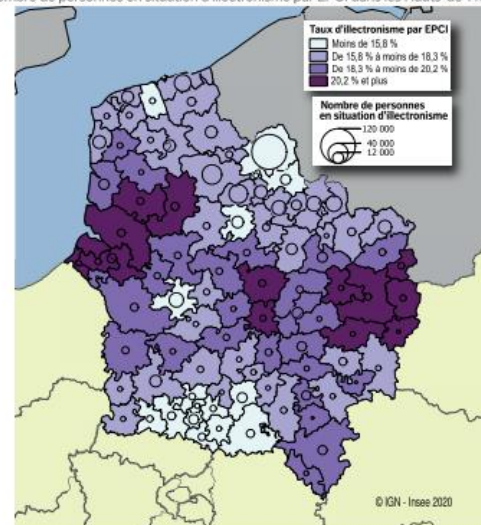
Politiques publiques mises en oeuvre par le Département et ses partenaires.

- Grâce à sa compétence "Solidarités", le Département est le chef de file en matière de soutien aux populations pour ce qui concerne la formation au numérique.
- Le SDUSN constitue un cadre pour la mise en place de politiques d'inclusion numérique, mais a été complété par un plan de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, plus spécialisé sur cette question.
- 17 000 pass numériques sont en cours de déploiement sur le territoire, 16 conseillers numériques sont en cours de recrutement.
- Les objectifs de l'année 2021 reposaient sur le maillage des structures et la massification des dispositifs de médiation.

A l'échelle des Hauts-de-France, l'Aisne est particulièrement exposée à l'illectronisme

6 De 13 % à 25 % d'illectronisme selon les EPCI

Taux et nombre de personnes en situation d'illectronisme par EPCI dans les Hauts-de-France



Action du Département de l'Aisne en matière de médiation / inclusion numérique

Le rapport de lutte contre l'illectronisme et l'illettrisme dans l'Aisne : un outil au service de la formation massive des citoyens

Le rapport adopté en mars 2021, en partenariat avec la Préfecture, vise à proposer des solutions opérationnelles en matière de lutte contre ces phénomènes. Plus particulièrement, pour lutter contre l'illectronisme, le rapport propose de :

- Mettre en place une plateforme de suivi et d'évaluation des situations d'illectronisme ;
- **Suivre les parcours de formation des publics en situation d'illettrisme et d'illectronisme (formation des professionnels accompagnants : conseillers Pôle emploi, Missions locales, travailleurs sociaux...) ;**
- **Mettre en place des conseillers numériques et des espaces de formation dans tous les espaces France Services ;**
- Créer un centre de ressources illettrisme et illectronisme ;
- Organiser l'accompagnement numérique dans le département (recours à l'intelligence artificielle, stratégie locale de mise en cohérence des différentes actions : transformation numérique de l'école, Pass Numérique, médiateurs numériques...) ;
- Inclure la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme comme une priorité dans les politiques publiques territorialisées (politique de la ville, contrats de relance et de transition écologique, Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache) ;
- Mettre en place un coordonnateur départemental de la feuille de route auprès du préfet et du sous-préfet à la relance)

En gras, les pistes d'actions qui font l'objet d'une mise en oeuvre opérationnelle.

Action du Département en matière de médiation / inclusion numérique

Le déploiement des Pass Numériques est bien avancé sur le territoire axonais

Lancé en 2018, le Pass Numérique vise à fournir aux personnes en situation d'illectronisme un moyen de choisir la formation aux outils numériques qu'il juge la plus pertinente. La montée en puissance du Pass Numérique, encouragée par l'ANCT, permet de créer un "choc d'offre" pour les structures labellisées, qui peuvent ainsi disposer de moyens puissants de financements.

Le Département de l'Aisne a été précurseur sur cet outil. Ainsi, il a disposé de plus de 130 k€ de subventions de la part de l'Etat, pour un projet de plus de 200 k€ au total. Avec un carnet distribué de 100 € (10*10€), on peut estimer que ce projet permet de former environ 2 000 citoyens.

Ce dispositif est donc utile pour amorcer une dynamique en matière d'inclusion numérique, mais ne pourra constituer à lui seul un outil de formation de masse des citoyens axonais.

Le territoire départemental dispose de 32 Conseillers numériques, qui constituent des relais locaux

Dans le cadre du plan de relance, le Département et les autres acteurs publics dispose d'un important financement pour déployer des Conseillers Numériques. Ces derniers sont des acteurs de terrain qui forment les citoyens à l'utilisation d'outils numériques.

Les 32 conseillers sont répartis de la sorte :

- 16 à la disposition du Département au sein des Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS) ;
- 8 à la disposition d'Espaces France Services ;
- 6 pour des communes et des EPCI ;
- 2 pour des tiers-lieux ruraux.

Thématique 4 : Aménagement numérique, Smart Grid et Territoires Intelligents

Le socle d'infrastructures

100% FttH à horizon 2022

Sur le territoire de l'Aisne, 210 000 locaux sont à raccorder.

L'USEDA a attribué une délégation de service public à Axione afin de couvrir l'intégralité de la zone RIP, ce qui permet de viser l'universalité de l'accès au FttH à horizon fin 2022.

Une bonne couverture 4G

Les données de l'ARCEP indiquent que 98% du territoire de l'Aisne est couvert en 4G par au moins un opérateur mobile. On peut considérer que le Département n'a pas de zones blanches majeures sur son territoire.

Des autres types de réseaux qui restent à explorer

Des réseaux permettant des usages innovants pour les territoires intelligents doivent encore émerger dans l'Aisne.

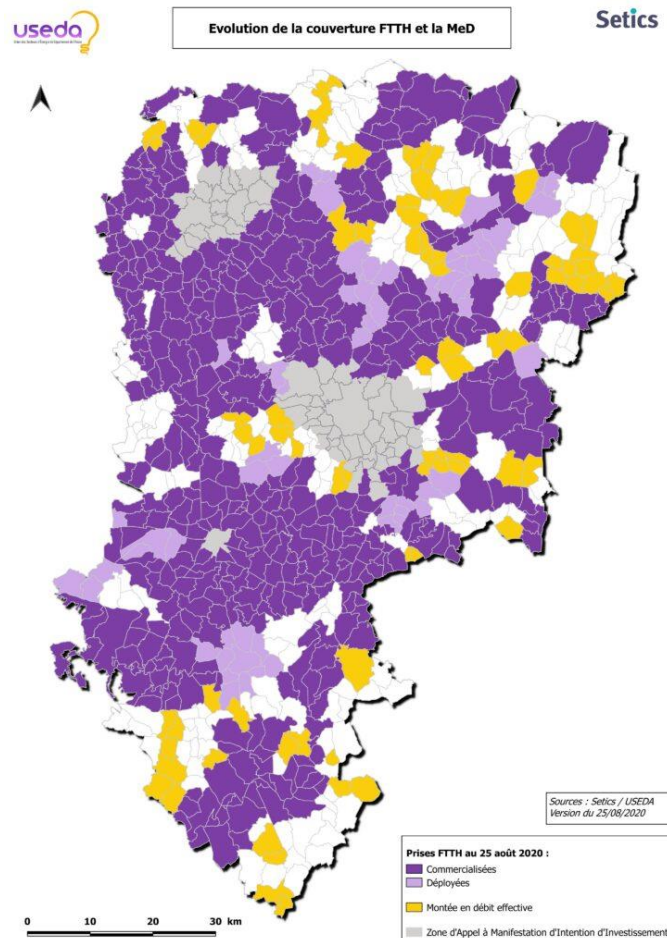
Des opportunités en matière de datacenters à développer

Un datacenter est actuellement installé au sein du Centre des archives et de la bibliothèque départementale de l'Aisne (CABA), pour satisfaire les besoins propres du Département en matière de serveurs applicatifs, mais également des services de la SPL XDemat ainsi que le système d'archivage électronique départemental.

Néanmoins il n'existe pas de projet de mutualisation avec d'autres collectivités, qui n'en voient pas le besoin. Un projet à moyen terme serait également de concentrer au sein de ce data center les infrastructures de sauvegarde des collèges publics, grâce à la fibre déployée.

Carte du déploiement de la Fibre optique (SETICS)

33



Le New Deal Mobile a permis de couvrir les zones blanches du territoire

L'accord entre le gouvernement, l'ARCEP (New Deal mobile) et les opérateurs, signé le 14 janvier 2018, a pour but d'accélérer le déploiement du très haut débit mobile.

Les 4 OCEN se sont engagés à participer à la mise en œuvre d'un dispositif de **couverture ciblée** visant à améliorer de manière localisée et significative la couverture de zones dans lesquelles un besoin d'aménagement numérique du territoire aurait été identifié par les collectivités et le gouvernement.

Chaque opérateur s'est ainsi engagé à assurer la couverture de **5 000 nouveaux sites** répartis de la manière suivante :

- **2 000 pylônes** mutualisés entre les 4 opérateurs dans les zones les plus habitées ;
- **3 000 autres pylônes** (qui peuvent aussi être mutualisés) dans n'importe quel type de lieu en fonction des attentes des élus et des priorités du gouvernement.

A l'échelle du Département de l'Aisne, plus d'une soixantaine de pylônes ont été déployés (ou sont en cours de déploiement) sur le territoire depuis 2018.

Mesures de l'accord « New deal mobile » :



La 4G pour tous: généraliser l'accès mobiles à très haut débit pour tous



Informier sur l'état des réseaux mobiles (sites en panne ou en maintenance) pour plus de transparence



Proposer une offre de 4G fixe comme compléments de couverture aux réseaux fixes



Couverture ciblée: améliorer la couverture de manière localisée



Améliorer la couverture indoor



Améliorer la couverture des axes de transport (2020 pour les axes routiers prioritaires et 2025 pour le réseau ferré régional)

Source: Tableau de bord du New Deal Mobile de l'Arcep

La vidéoprotection dans l'Aisne

De nombreuses communes du département déploient des caméras de vidéoprotection

S'il n'existe pas de décompte officiel du nombre de caméras de vidéoprotection déployées sur le territoire de l'Aisne, il est néanmoins possible de citer parmi les exemples récents :

- Un programme de soutien financier du Département aux EPCI (taux de 30%) et aux communes pour l'achat de caméras de vidéoprotection (taux selon les ressources de la commune avec un maximum de 30%) ;
- Une trentaine de caméras mutualisées dans le pays Chaunois en novembre dernier ;
- Dix caméras à Festieux et dix à Aulnois-sous-Laon.

Ce déploiement de caméras de vidéoprotection nécessite une connectivité très haut débit, idéalement en fibre optique.

Le réseau FttH du Département constitue un atout pour mutualiser les réseaux de vidéoprotection

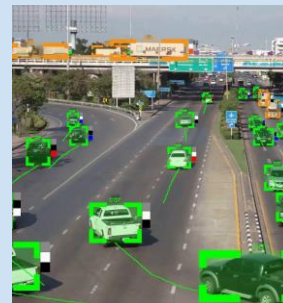
La vidéoprotection est un domaine qui nécessite à la fois des débits élevés (forts volumes de données générés par les caméras) ainsi qu'une latence la plus faible possible. A ce titre, le raccordement des caméras au réseau de l'USEDA constitue un enjeu stratégique pour le territoire.

La vidéoprotection peut également d'être utilisée pour des usages non liés à la sécurité

L'analyse des flux vidéos collectés permet de prioriser les mobilités et d'étudier les possibilités d'amélioration du trafic urbain.

En intégrant différentes données telles que les contraintes de l'espace public, le nombre de voies disponibles, un algorithme spécifique localise les voies publiques les plus pertinentes à réserver aux covoiturages et aux mobilités douces.

L'analyse des flux vidéo permet également de réserver des voies en fonction du nombre de passagers présents dans la voiture (facteur clé pour le développement du covoiturage).



Thématique 5 : E-administration

Action du Département de l'Aisne en matière d'usages et services au service de l'e-administration

Les services du Conseil départemental ont mené de nombreuses politiques de dématérialisation

- Le Département a dématérialisé une quarantaine de services aux citoyens. Ces services sont très variés : dispositifs de subventions, accès aux résultats d'analyse du Laboratoire départemental, formulaires, demandes d'accès à la MDPH...
- Les processus de dématérialisation des parapheurs et des signatures électroniques valides et sécurisées sont également dématérialisés ;
- Les processus de relation avec l'Etat imposés dans le cadre réglementaire ont été également fortement numérisés (relation DGFIP, plateforme de marchés publics...) ;
- Un travail de déploiement des équipements pour la visioconférence fixe et mobile, ainsi que des outils pour le télétravail a également été mené.
- Enfin, l'archivage numérique a également été développé pour assurer la traçabilité des actes administratifs.

La SPL X-Demat, acteur moteur de la transition numérique des collectivités axonaises

La SPL X-Demat, qui regroupe plus de 2400 collectivités et 8 départements, permet à ses adhérents de disposer d'une assistance technique vis à vis de la dématérialisation des activités d'une collectivité.

Plusieurs modules peuvent être proposés, notamment :

- **XParaph**, pour viser et signer des documents ;
- **XCesar**, pour les courriers électroniques
- **XMarchés**, pour la publication des marchés ;
- **Xactes**, pour la transmission des actes au contrôle de légalité ;
- **Xpostit** pour le suivi des dossiers dématérialisés ;
- **Xcelia**, pour l'archivage électronique ;
- **Xsare**, pour la mise en œuvre de boîtes mails.

5

Conclusions du diagnostic / Préfiguration du futur CDN

Une dynamique incontestable, mais il est désormais nécessaire de structurer l'intervention des partenaires dans le cadre du futur CDN.

39

Forces

- Un réseau FttH quasiment déployé sur l'ensemble du territoire qui va constituer le socle au développement de nouveaux usages et services
- De nombreux projets engagés sur les thématiques du SDUSN
- Une logique multi partenariale déjà en place avec une grande diversité d'acteurs

Opportunités

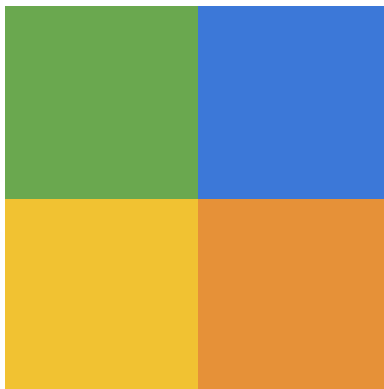
- Entamer un cercle vertueux d'innovation usages-services permettant de développer de nouveaux emplois qualifiés sur le territoire.
- Devenir un territoire de référence sur les territoires intelligents et acquérir une visibilité sur ces sujets en émergence.

Faiblesses

- Pas de réel moyen d'animation pour piloter et structurer les différents programmes d'innovation et les multiples maîtrises d'ouvrage
- La réflexion stratégique / les ambitions mériteraient d'être révisées / actualisées.

Menaces

- Perte d'opportunités par manque de pilotage / coordination / capitalisation des actions
- Constitution d'un territoire à plusieurs vitesses entre les EPCI en mesure de piloter des actions et ceux ne disposant pas des moyens opérationnels nécessaires.



Continuer la dynamique : quelques projets inspirants sur les thématiques du SDUSN

40

Détail en annexe

E-Education

Projets potentiellement inspirants :

- Proposer des dispositifs numériques dans les musées à destination des élèves (Musée du Bardo) ;
- Mettre en oeuvre des campus numériques (Saint-Nazaire).

E-Santé

Projets potentiellement inspirants :

- Utiliser les services de télémedecines en ligne (applications mobiles) ;
- Développer les cabines de télémedecine sur le territoire de H4D (Eure-et-Loir) ;
- Développer la plateforme Ogénie d'ENGIE pour faciliter l'accès aux seniors des services du territoire (Département du Nord).

Inclusion numérique

Projets potentiellement inspirants :

- Déployer le dispositif Aidants Connect (Dispositif national) ;
- S'inspirer du Réseau Numérique en Commun (dispositif ANCT) ;
- La Coopérative des Tiers-Lieux (Nouvelle Aquitaine).

Aménagement numérique, Smart Grids et territoires intelligents

Projets potentiellement inspirants :

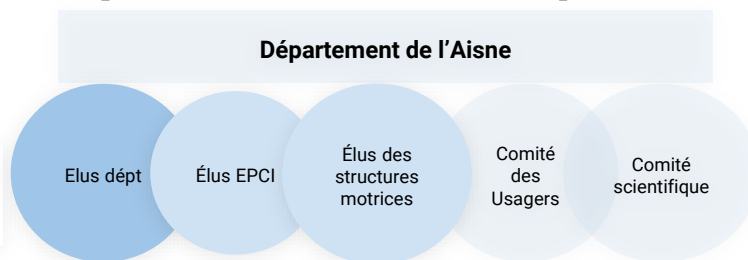
- Citymagine, optimiser la gestion de la voirie grâce au numérique (Pas-de-Calais) ;
- Plateforme numérique de la donnée locale (Toulouse et Saint-Etienne) ;
- Optimiser le stationnement au sein des centres-villes grâce au numérique (ville de Bordeaux).

Quelle gouvernance pour le Conseil Départemental du Numérique ?

41

Pilotage / Coordination

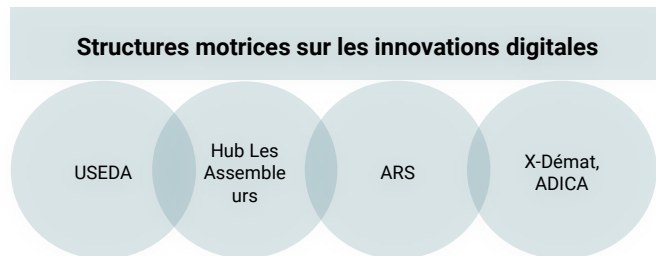
Piloter les orientations stratégiques du SDUSN



Le Département de l'Aisne assurera un rôle de pilotage et de coordination du développement du numérique axonais.

Ingénierie / Expertise

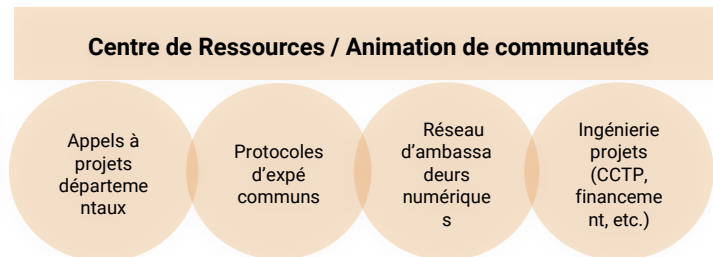
Apporter une expertise et permettre le développement du numérique sur des domaines prédéfinis



Les structures motrices du territoire auront pour objectif d'accélérer les usages et les services numériques sur leur domaine d'intervention respectif.

Outils / Référentiels

Expérimenter / accompagner / réussir le passage à l'échelle de projets d'innovation territoriale



Ce centre de ressources partagé entre tous les acteurs permettra d'offrir des moyens dédiés à la transversalité / l'accompagnement des porteurs de projets sur la durée.

Une ingénierie territoriale mutualisée pour structurer les dynamiques d'innovation dans l'Aisne

42

Pourquoi un centre de ressources ?

- Assurer une meilleure collaboration et interaction entre les acteurs axonais.
- Structurer une ingénierie territoriale, construire des outils et des référentiels communs entre tous les acteurs de l'innovation
- Faire émerger une culture commune de l'innovation, mettre de la cohérence dans le foisonnement des projets

Parties prenantes



Maître d'ouvrage

Département, Syndicats du territoire, EPCI

Acteurs de l'innovation

Porteurs de projets (publics ou privés)

Rôle

Pilote et coordonne la démarche / Assure sa pérennité/ Assure l'évolutivité du centre de ressources / Anime la démarche

Orientent les contenus du Centre de Ressources / Alimentent et consultent les contenus / Mettent en visibilité la démarche

Alimentent et consultent la Centre de Ressources / Mettent en visibilité la démarche

Consultent le Centre de Ressources

Appels à projets départementaux

Initier des appels à projets départementaux pour porter l'innovation

Accompagner les porteurs de projets en créant des appels à projets dédiés à l'innovation

Orienter les politiques publiques numériques en initiant des appels à projets (mobilité, développement durable, etc.)

Protocoles d'expérimentations

Partager les bonnes pratiques et les facteurs-clés de succès de l'innovation

Rendre systématique l'élaboration d'un rapport rendant compte des conditions et du déroulement de chaque expérimentation menée

Favoriser l'essaimage et la répliquabilité des expérimentations concluantes et leur passage à l'échelle

Réseau d'ambassadeurs du numérique

Créer un réseau d'acteurs en charge de diffuser l'innovation sur le territoire

Créer un réseau d'ambassadeurs, volontaires, afin de porter et impulser les innovations sur l'ensemble du territoire par capillarité

Accompagner les porteurs de projets (mentorat, tutorat)

Outils d'ingénierie de projets (CTTP, dispositifs de financements, etc.)

Permettre aux porteurs de projets de bénéficier d'outils dédiés

Recenser les cahiers des charges, clausiers-types, dispositifs nationaux ou européens de financements afin d'appuyer les porteurs de projets

Assurer une veille régulière sur l'ensemble des dispositifs nationaux et européens

6 ANNEXES

5.1 - ANNEXE 1 - COMPLÉMENTS SUR LE DIAGNOSTIC

L'accélération de la numérisation des différents échelons territoriaux : une approche collaborative et inclusive du numérique



Tendances nationales

LOI 2016 POUR UNE RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE¹ :

- Donner une longueur d'avance à la France dans le domaine du numérique en favorisant [une politique d'ouverture des données et des connaissances](#) ;
- Adopter [une approche progressiste du numérique](#), qui s'appuie sur les individus, pour renforcer leur pouvoir d'agir et leurs droits dans le monde numérique.

PLAN NATIONAL POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF²:

- Détecter [les publics en difficultés](#) d'accès au numérique : formation des travailleurs sociaux ou des services civiques, MOOC sur la médiation numérique, etc.
- [Accompagner dans les démarches](#) : encadrer les aidants numériques qui feront les démarches en ligne pour les personnes en incapacité de les réaliser.
- Structurer dans les territoires [les lieux de la médiation numérique](#), par exemple les Hubs France Connectée.
- [Rendre le public autonome](#), en l'orientant vers des lieux de médiation et d'accompagnement adaptés : [le Pass Numérique](#).



Tendances territoriales

SCHÉMA DIRECTEUR DES USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUES

- Le Département souhaite disposer d'une stratégie en matière d'usages et de services pleinement opérationnelle afin de faire de celui-ci un territoire attractif et innovant.
- Un [écosystème numérique axonais à dynamiser](#) pour s'inscrire en cohérence avec la Stratégie Numérique Régionale adoptée en 2020

Une politique régionale d'inclusion numérique qui repose sur le Hub "Les Assembleurs"



HUB TERRITORIAL LES ASSEMBLEURS POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF EN HAUTS-DE-FRANCE (juin 2019) :

Mis en oeuvre par deux structures complémentaires et partenaires :

- La SAS ESUS POP : opérateur de services opérationnels (accompagner/former/animer /mutualiser) pour tous les acteurs de la médiation numérique
- Hub numérique inclusif Hauts-de-France : association de préfiguration de la coopérative des Assembleurs : participe au développement de l'inclusion numérique en assurant la communication sur le sujet, l'organisation d'événement, la mise en place d'action de sensibilisation

Offres de services :

- **Formation en ligne et en présentielle à destination de tous les travailleurs sociaux dans leurs fonction d'aidants numérique.** partenariat avec l'IRTS (institut régional du travail social) Hauts-de-France : MOOC d'accès gratuit et modules de professionnalisation de 10 jours adaptés à chaque métiers
- **Animation** : réunions d'info mensuelles, accessibles en webinaire, groupes de travail. Chaque année, rassemblement du réseau. En 2020 : lancement d'une plateforme collaborative (échanges, annuaire, partage de ressources)
- **Centre de ressources**
- **Programme ADN "Accompagnement au Développement Numérique"** : 1 à 3 jours d'ingénierie au service d'un dispositif de médiation numérique, quel que soit le porteur : collectivité, association, entretiens, collectif de citoyens. La prestation est ouverte aux adhérents.
 - Possibilité de mobiliser des experts techniques, des pairs et l'équipe des Assembleurs (facilitateur, consultant en médiation numérique, designers).
 - Accompagnement individuel ou collectif sur des réponses à des AMI, AAP
 - **Accompagnement** collectif de premier niveau **sur la mise en place pass numérique**

En contrepartie : documenter une activité, partagée des supports d'animation, enrichir un commun existant

En complémentarité, la Région propose une mise en réseau de chargés de mission numérique des intercommunalités du territoire.

- Pop school : entreprise qui propose des formations aux métiers du numérique
- SILLAB : Laboratoire d'innovation publique, pour la modernisation et l'innovation sociale dans les politiques publiques (Préfecture de région Hauts-de-France)

En Hauts-de-France,

les Assembleurs – hub numérique inclusif – proposent :

• la **mise en réseau** de tous ceux qui, sur le territoire, réfléchissent, expérimentent, agissent pour l'acculturation de tous au numérique : *acteurs publics, privés, associatifs, services publics et acteurs sociaux.*

• une **plateforme de services** – ingénierie, formation, animation -pour accélérer le développement des projets portés par les acteurs du réseau.

Région Hauts-de-France

La mise en cohérence et l'accélération de la transformation numérique via les tiers-lieux

- **Tiers Lieux du Numérique (Porteurs de projets) (TINU) : Soutien au développement de tiers-lieux du numérique (ou de réseaux de tiers-lieux) dans les territoires intercommunaux des Hauts-de-France**

- soutien financier au développement des tiers-lieux numériques (fablab espace de coworking, télétravail ponctuel, médiation numérique, accompagnement aux porteurs de projets numériques) :

- Aide au démarrage, soutien à l'investissement (50% limité 30k€),
- Soutien à l'animation dégressif sur 3 ans limité à 45k€, 30k€ puis 15k€



- Démarrage de cohérence et de mutualisation engagée avec **les EPCI via des feuilles de route numérique** (document stratégique) : démarche lancée en 2015 : en juin 2020, 48 feuilles de route votées, 11 en cours. **Cette feuille de route conditionne l'attribution de subvention pour les tier-lieux.**

- **Cartographie interactive des tiers-lieux**
- **Centre de ressources** (innovation store, veille, liste des AAP)

La médiation numérique, c'est en Hauts-de-France

1200

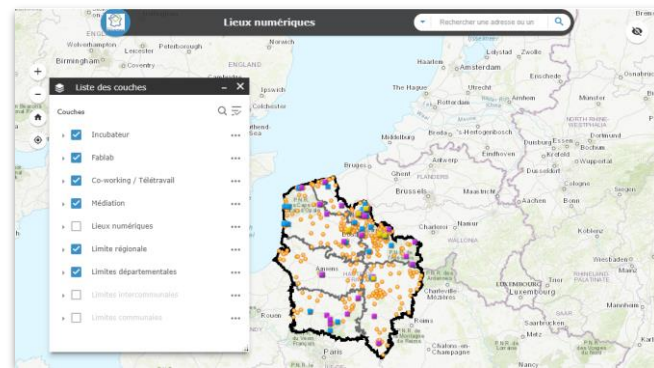
POINTS D'ACCÈS

750

MÉDIATEURS NUMÉRIQUES

75 000

TRAVAILLEURS SOCIAUX



LE NUMÉRIQUE
en Hauts-de-France

Le numérique au service des habitants et des territoires de la Région

Panorama de l'e-administration

La transformation numérique des administrations au niveau national

La France occupe la **13e place européenne** en matière de services publics numériques, mais se place au 4e rang en matière de données ouvertes.

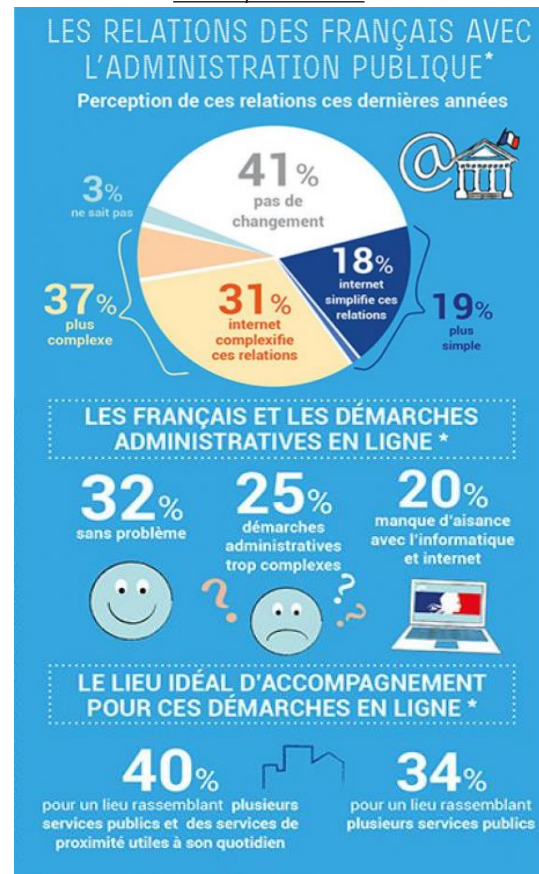
Les **Startups d'État** existent depuis 2013 : les administrations recrutent des entrepreneurs pour 10 mois, chargés de concevoir l'innovation au sein de leurs services. En 2016, **France Connect** est créée. La plateforme permet d'utiliser un compte unique pour l'ensemble des services publics en ligne.

Action Publique 2022 : ce programme de réforme globale de l'Etat lancé par le gouvernement en 2017 comprend la transformation numérique des administrations, notamment via les **services en ligne pour les citoyens** dans la santé, la justice, la sécurité ou encore l'enseignement (télémédecine, plainte en ligne, inscriptions en ligne...).

Le développement de téléservices a connu également une accélération importante au cours des dernières années au niveau national. Par exemple, le dispositif **Dites le nous une fois** permet aux usagers du service public de renseigner des informations à un organisme étatique (chiffre d'affaires d'une société, extrait de Kbis...) puis de forcer les administrations à échanger entre elles.

Notons également que d'ici fin 2022, l'ensemble des procédures administratives étatiques devront être dématérialisées. Cet objectif, essentiel, s'inscrit en parallèle d'un grand plan de formation au numérique pour lutter contre l'illectronisme. En effet, il ne faut pas que la réforme de l'Etat ne se fasse au détriment de ceux qui sont éloignés du numérique.

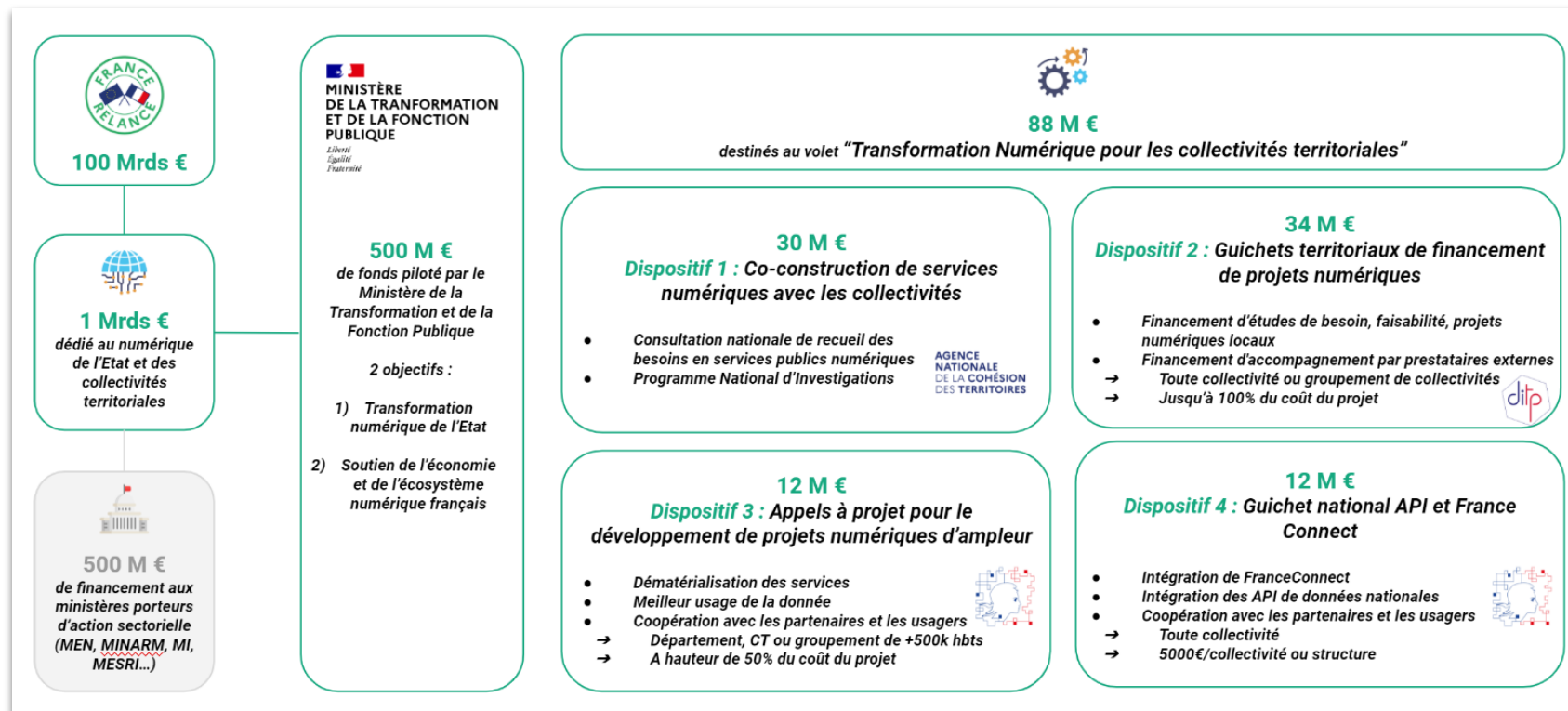
*L'édition 2019 du baromètre du numérique,
réalisée par le Credoc.*



Sources :

- Vie publique "E-administration : du PAGSI au programme Action publique 2022" 2019 (voir [lien](#))
- ENTretiens DSI et DGS

Le Plan de Relance comporte de nombreuses possibilités de financements pour les collectivités territoriales en matière de numérique



Les outils de l'innovation publique

Le design public : développer des projets d'innovation :

Le design public est inspiré du **design thinking**, modèle de conception de projets d'innovation souvent utilisé par les designers. Dans le cadre de l'innovation publique l'objectif de son utilisation est la **démarche centrée sur l'utilisateur final** ce qui garantit l'acceptabilité et la viabilité du projet.

Les marchés publics de l'innovation : le décret "Villani" :

La commande publique représente 8% du PIB national et les marchés publics environ 80 milliard d'€ chaque année.

Suite à un travail de réflexion mené dans le cadre de la consultation publique sur le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE), des Etats généraux et de l'alimentation, le décret Villani a été publié. Il s'appuie sur le constat suivant : **l'achat public est aujourd'hui insuffisamment orienté vers l'innovation**.

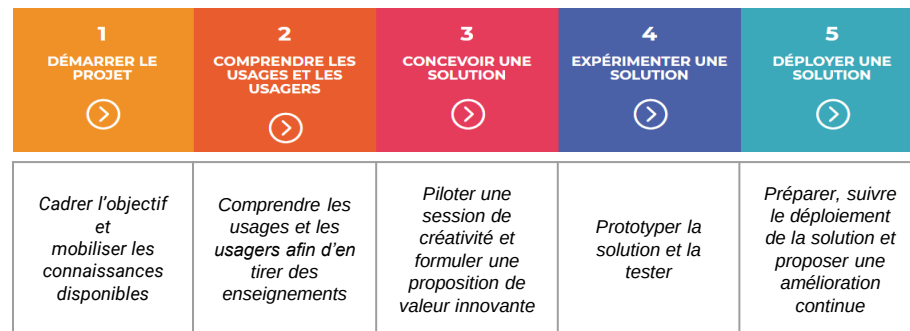
Ainsi, afin de favoriser l'innovation dans la commande publique, le décret "Villani", permet aux acheteurs de passer sans publicité ni mise en concurrence préalable les marchés publics portant sur des solutions innovantes et répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000€ HT.

Le décret, publié le 24 décembre 2018, est mis en place à **titre expérimental pour une durée de 3 ans**.

Sources :

- <https://comment-faire.modernisation.gouv.fr/>
- <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/Region-et-institutions/L'action-de-l-Etat/Transition-numerique-de-l-Etat-et-modernisation-de-l'action-publique/Laboratoire-d-innovations/Laboratoire-d-innovations>

La démarche design public en 5 étapes



LAB-O : Laboratoire d'innovations des services de l'Etat en Occitanie



Lab-O (Toulouse, Montpellier) : Laboratoire d'innovation, il permet aux agents des services de l'Etat en Occitanie d'expérimenter de nouveaux outils de conception et mise en oeuvre de politiques publiques.

Le laboratoire propose diverses activités :

- Rencontre avec les acteurs privés et publics de l'innovation
- Formation aux outils de l'innovation
- Appui à la conception et animation de séances de travail participatives et créatives
- Appui à la conduite de projets innovants

Le laboratoire porte des projets innovants :

- Démarche de socio-design pour co-construire l'offre de service de la maison de l'Etat de Limoux
- Repenser les pratiques évaluatives de dispositif social, en collaboration avec le Chaire Innovation Publique ENA/ENSCI

Le laboratoire organise des ateliers et webinaires sur les thématiques d'innovation publique :

- Sensibilisation aux méthodes collaboratives à la direction de l'habitat et des

5.2 - ANNEXE 2 - EXEMPLES DE PROJETS INSPIRANTS SUR LES THÉMATIQUES EXPLORÉES PAR LE SDUSN

Thématique 1 - E-éducation

Mettre à disposition des outils numériques dans les musées



Concept :

- Mise à disposition d'un guide de visite numérique au sein du nouveau musée de Bagnols-sur-Cèze
- Développement d'une application de réalité augmentée disponible sur smartphone et tablette au sein du nouveau musée

Cas d'usage

Le **Musée National du Bardo**, en Tunisie, a été équipé de **deux dispositifs numériques innovants**, au sein d'un programme de réhabilitation du musée qui a eu pour ambition de permettre un rapport plus direct aux œuvres (muséographie, scénographie), le redéploiement des collections et la refonte des expositions pour une meilleure appropriation et une meilleure pédagogie.

Le premier, initié en 2014, en collaboration avec Orange Tunisie, est un **guide de visite numérique**. Accessible grâce à une **tablette numérique sur place** ou une **application mobile**, ce guide permet une nouvelle approche du patrimoine et une découverte pédagogique des œuvres du musée. Le guide de visite numérique est basé sur la technologie NFC (Near Field Communication)* qui permet un échange d'information entre deux supports technologiques en les rapprochant (à l'instar du paiement sans contact). L'interactivité est un élément central du dispositif : les œuvres recensées dans le guide sont signalées par des cartels spéciaux équipés d'un code et d'un tag NFC. Le visiteur entre ainsi le code dans l'application ou approche son smartphone du tag pour accéder aux contenus.



Le second, initié en 2019, en collaboration avec 3DWave, est une **application de réalité augmentée** appelée « Musée Bardo UP » **sur smartphone et tablette** qui permet aux visiteurs d'avoir des interactions ludiques et immersives avec les œuvres exposées. C'est ainsi quinze objets, dont quatre mosaïques et onze sculptures, qui ont été numérisées et qui sont disponibles en réalité augmentée. L'application permet aussi de réaliser des superpositions de contenus virtuels notamment sur les statues. L'application fournit également un plan interactif du musée pour montrer l'emplacement des œuvres disponibles en réalité augmentée.



Le projet agit sur plusieurs axes :

- L'accroissement de l'attractivité du nouveau musée de Bagnols-sur-Cèze ;
- La proposition d'une expérience renouvelée aux visiteurs.

Condition de succès :

- Une réflexion doit être menée sur les œuvres à inclure dans l'application ou dans la visite guidée

Acteurs du secteur :



S'inspirer du campus numérique de Saint-Nazaire



Concept :

- Valoriser la filière numérique en s'appuyant sur le développement d'un campus numérique, réunissant différents acteurs du territoire et offrant les infrastructures nécessaires à l'innovation sur le territoire

Cas d'usage

Le campus numérique de Saint-Nazaire

Objectifs du projet

- Créer un campus numérique réunissant différents acteurs
- Créer de nouvelles infrastructures innovantes pour la ville, nécessaires pour porter le projet

Projets déployés

La Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE) ambitionne dans le cadre de son plan de développement du numérique de créer un campus numérique au cœur du centre-ville de l'agglomération, centré autour de plusieurs lieux et projets.

Depuis 2018, plusieurs projets ont vu le jour :

- Ouverture de l'école de la filière numérique IMIE
- Déploiement d'un fablab avec l'installation provisoire de l'association «Bluelab» dans les locaux de l'école de la filière numérique (IMIE)
- Installation de l'école d'ingénieurs du CESI
- Ouverture d'un incubateur pour accompagner la création d'entreprises, notamment dans le secteur du numérique
- Déploiement d'espaces de coworking
- Mise en place d'un lieu d'«idéation» afin de favoriser les échanges et l'organisation événements au sein de l'écosystème.

Le projet agit sur plusieurs axes :

- Le projet ambitionne globalement de favoriser le développement économique de l'agglomération en fournissant les infrastructures et la mise en réseau nécessaires à l'émergence d'une émulation autour des technologies numérique.

Condition de succès

- S'appuyer sur l'écosystème gardois pour propulser la filière numérique :
 - La CleanTech Vallée
 - Les entreprises du bassin d'activités d'Alès et du Gard rhodanien

Acteurs du secteur



5.2 - ANNEXE 2 - EXEMPLES DE PROJETS INSPIRANTS SUR LES THÉMATIQUES EXPLORÉES PAR LE SDUSN

Thématique 2 - E-Santé

Faciliter l'accès des seniors aux services du territoire



Concept :

- Permettre aux seniors l'accès à une information complète et simplifiée sur les services de leur territoire
- Proposer des activités ciblées et des interactions personnalisées
- Mesurer la qualité des services

Cas d'usage

La plateforme Ôgénie imaginée par Engie pour les seniors

Objectifs du projet

Ôgénie est une plateforme permettant de rapprocher les seniors des services de leur territoire, et de redonner de l'autonomie aux seniors dans la maîtrise des outils numériques.

Fonctionnement

Adaptable aux besoins d'une collectivité pour augmenter et rendre accessible l'action sociale pour les seniors du territoire, Ôgénie réunit et simplifie l'accès à l'information, permet de proposer des activités adaptées aux seniors, ou encore de mesurer la qualité des services proposées ainsi que d'interagir avec les utilisateurs. Cette plateforme s'adresse aux collectivités ou aux acteurs de l'habitat (résidence senior, hébergement médicalisé, etc.) et rend accessibles tous les services pour les citoyens âgés (services à la personne, prévention santé, solutions de mobilité, livraisons de repas, culture ...).

Territoire d'implantation

- Rillieux-la-Pape
- Angers
- Roubaix



Le projet agit sur plusieurs axes :

- Isolement des seniors
- Inclusion numérique
- Mise en réseau des différents services de la collectivités à destination des seniors

Condition de succès

- Un travail en partenariat avec la collectivité et les différents acteurs du secteur (CCAS, APA, services à domicile, professionnels de l'Habitat, associations...)

Acteurs du secteur



Le déploiement d'une solution de télémédecine pour lutter contre la désertification médicale

Concept :



- Mettre en place un cabinet de téléconsultation et mutualiser les externalités positives avec le projet de création de maison de santé multi spécialisée.
- Équiper les infirmiers de malles de téléconsultation lors des déplacements aux domiciles des patients

Cas d'usage

La mallette de téléconsultation

- La **mallette de téléconsultation** est mise à disposition **des infirmiers locaux** et permet la prise en charge à domicile des patients, rendant possible, par exemple, les **renouvellements d'ordonnance**.

Le cabinet de téléconsultation

- Le cabinet de téléconsultation permet à des infirmiers locaux de prendre en charge les patients en téléconsultation. Le patient se présente au cabinet et est accueilli par un **infirmier qui assiste un médecin distant** durant la consultation. L'infirmier est en charge du bon déroulement de la consultation, et dispose de plusieurs **instruments connectés** pour effectuer l'examen clinique sur le patient, sous la supervision du médecin.

Exemple d'une cabine de télémédecine dans la ville de Favril

La ville de Favril, 350 habitants, en Eure et Loir, a décidé en 2018 de développer une solution de télémédecine afin de pallier la désertification médicale de son territoire.

La solution choisie permet aux patients d'effectuer des **consultations par visioconférence avec un médecin**. La **cabine de téléconsultation H4D est équipée d'outils de monitoring et de caméras**, et permet ainsi de relever la température, le pouls, la tension, l'électrocardiogramme, ou encore d'effectuer des tests visuels ou auditifs. **Le patient manipule lui-même les instruments présents dans la cabine**. Cette dernière ne nécessite pas de personnel médical en présentiel, mais seulement une personne qui guide les patients lors de l'utilisation de la cabine et une autre qui nettoie la cabine entre chaque utilisation.

Le projet agit sur plusieurs axes :

- Permettre aux habitants des zones sans médecins de consulter à distance
- Favoriser la mixité professionnelle du secteur de la santé

Condition de succès :

- Fédérer le réseau des professionnels de santé du territoire autour de nouvelles solutions de télémédecine.
- Faire de la pédagogie auprès des patients pour leur faire accepter ces nouvelles méthodes de consultation.

Acteurs du secteur :



Expérimenter un partenariat entre un centre médical et une équipe d'infirmiers pour mettre en place la télémédecine à domicile



Concept :

- Équiper les infirmiers de malles de téléconsultation lors des déplacements aux domiciles des patients
- Mettre en relation les infirmiers avec un centre médical gérant les téléconsultations

Cas d'usage

La mallette de téléconsultation

Un simple renouvellement d'ordonnance ou une pathologie aiguë en pleine période d'épidémie peut nécessiter un déplacement à l'hôpital, source de stress pour les patients.

- Healphi propose des malles de télémédecine comportant des webcams, une tablette, ainsi qu'une imprimante miniature, destinées aux patients alités.
- La **mallette de téléconsultation** est mise à disposition **des infirmiers locaux** et permet la prise en charge à domicile des patients, rendant possible, par exemple, les **renouvellements d'ordonnance**.

Les infirmiers équipés en malles de télémédecine devront être associés à des médecins disponibles et acceptant de réaliser des consultations à distance. Une organisation avec des temps assignés dans l'agenda des médecins devra être mise en place (exemple des temps d'urgence affectés pour absorber un patient par heure dans certaines maisons de santé).

Le projet agit sur plusieurs axes :

- Permettre aux habitants des zones sans médecins de consulter à distance
- Proposer des solutions de consultation à domicile aux infirmiers

Condition de succès :

- Fédérer le réseau des professionnels de santé du territoire autour de nouvelles solutions de télémédecine.
- Faire de la pédagogie auprès des professionnels de santé et des patients pour leur faire accepter ces nouvelles méthodes de consultation.
- Créer un partenariat entre un centre médical disposant de médecins acceptant de faire des téléconsultations et des infirmiers se rendant chez les patients

Acteurs du secteur :



5.2 - ANNEXE 2 - EXEMPLES DE PROJETS INSPIRANTS SUR LES THÉMATIQUES EXPLORÉES PAR LE SDUSN

Thématique 3 - Médiation des publics fragiles



Dans le cadre du Plan France Relance, 10 millions d'euros sont financé par l'Etat pour la généralisation du service public numérique « Aidants Connect » et la montée en compétences numériques des aidants professionnels, en première ligne de l'inclusion numérique.

Le service Aidants Connect vise à faire accompagner les personnes dépendantes numériquement par un aidant pour leurs démarches administratives.

13 millions de français ont des difficultés dans leurs usages numériques, et certaines personnes ne sont pas autonomes dans leurs démarches en ligne.

Aidant Connect est un service public numérique gratuit pour les structures habilitées. Il **permet à un aidant professionnel de réaliser des démarches administratives en ligne à la place d'une personne en besoin.**

Il vise un double objectif :

- Garantir un accompagnement humain aux demandeurs
- Permettre aux aidants d'agir dans un cadre légal et sécurisé

Le dispositif est labellisé Startup d'État, dédié à la création d'un service numérique dans le cadre d'une politique publique nationale pilotée par l'ANCT et soutenu par la DINUM (Direction Interministérielle du Numérique).

Aidants Connect



→ Une enveloppe de **10 millions €**.

→ En phase d'expérimentation en 2020 dans une quinzaine de structures, **le dispositif a été étendu en 2021.**

→ Les structures souhaitant être habilitées Aidants Connect pourront déposer leur demande en ligne. Les aidants recevront une **formation gratuite** ainsi qu'un **kit de ressources**.

Condition d'éligibilité

- Employer des aidants professionnels, qui accompagnent des usagers dans leurs démarches administratives
- Toute les structures éligibles disponibles [ici](#) (MSAP, Maison Frances Services, etc.). Les aidants familiaux, les bénévoles et services civiques ne sont pas éligibles.

Acteurs





Porté par la l'ANCT et organisé avec la MedNum et Fréquence écoles, Numérique En Commun accompagne les acteurs de la médiation, les collectivités et les entreprises dans le développement d'un numérique d'intérêt général inclusif, éthique et durable.

Le réseau NEC national se décline dans les territoires par la mise à disposition de nombreuses ressources, ainsi que la possibilité de création de NEC Locaux.

Le réseau NEC se structure entre :

- **Un événement national**, organisé chaque année par un NEC Local réunissant 200 acteurs et experts et retransmis en ligne.
- **Une plateforme en ligne**, centralisant de nombreuses ressources (recensement de 80 dispositifs, retours d'expériences, quiz, ateliers et masterclass en direct...) et organisés en 8 thèmes : inclusion, territoire, durabilité, etc.
- **Des NEC Locaux**, portés par les territoires et soutenus par l'ANCT.

→ **Un soutien à la création de son NEC Local est proposé par l'ANCT** : 5 000 € pour couvrir les frais d'organisation de l'évènement, un accompagnement pour créer du lien avec l'évènement national, un kit de communication, etc.

→ **La prochaine vague d'Appel à Projet pour un dépôt de candidature aura lieu au printemps 2022.**



Plus d'informations :
<https://numerique-en-communs.fr/>

Condition d'éligibilité

- S'engager dans une démarche de numérique éthique, inclusif et accessible à tous, en lien avec la diffusion de production sous licence libre.
- Avoir un projet viable et solide, capable de mobiliser une diversité d'acteurs du territoire et respectant la charte NEC.

Pertinence

- La création d'un NEC Local permet de valoriser le territoire et ses projets, d'impliquer et mettre en réseau les acteurs locaux, et de faciliter la prise en main des dispositifs nationaux d'inclusion numérique.

Fédérer les tiers-lieux pour mieux se développer



Concept :

- La Coopérative Tiers-Lieux en Nouvelle-Aquitaine

Cas d'usage

En 2010, la **Coopérative Tiers Lieux de Nouvelle Aquitaine** est née d'un collectif constitué de créateurs et animateurs de tiers-lieux avec la volonté de :

- Mailler le territoire en Tiers-Lieux
- Pérenniser les Tiers-Lieux
- Veiller et inventer de nouvelles pratiques/nouveaux espaces

En Juillet 2011, un **premier appel à manifestation d'intérêt** est lancé par la région pour aider les projets de tiers-lieux à s'amorcer.

En 2015, la Coopérative propose une **formation au métier de facilitateur de tiers-lieux** en 2015, soutenu par la Région Aquitaine.

Le travail de maillage, entamé avec la Région atteint une taille critique : la Coopérative recense **196 Tiers-Lieux** à l'été 2018.

Actions prioritaires de soutien aux Tiers-Lieux

La coopérative propose aux porteurs de devenir sociétaire en les accompagnant sur la durée du projet :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Communauté
- Lieu
- Modèle économique

Elle propose également des formations spécifiques orientées sur leurs communautés métiers :

- Permaculture
- Ouvrir une librairie
- Offre de restauration
- Facilitateur de Tiers-lieux

Les Tiers Lieux en Nouvelle-Aquitaine

par Viber-tdJ

- Coworking, fablab et ateliers partagés
- Coworking
- Fablab et ateliers partagés
- Fablab
- Coworking et ateliers partagés
- Coworking et fablab
- Ateliers partagés



Condition de succès :

- Volonté de fédérer les acteurs
- Volonté des acteurs à travailler ensemble
- Animation du réseau

Acteurs du secteur :

la coopérative tiers-lieux

5.2 - ANNEXE 2 - EXEMPLES DE PROJETS INSPIRANTS SUR LES THÉMATIQUES EXPLORÉES PAR LE SDUSN

**Thématique 4 - Aménagement numérique, Smart
Grids et territoires intelligents**

Optimiser la gestion de la voirie



Concept :

- Réaliser un inventaire de voirie grâce à une voiture robot pour intervenir de manière ciblée

Cas d'usage

Le Département du Pas-de-Calais s'est associé à Citymagine pour développer la solution Cityroad sur leur territoire

Le Département du Pas-de-Calais avait pour ambition d'augmenter la sécurité des usagers, d'optimiser son budget maintenance pluriannuel des routes et d'anticiper l'arrivée des véhicules autonomes. Pour cela le Département souhaitait réaliser l'état des lieux des 6132 km de son réseau routier.

La start-up Citymagine a mis en place sa solution CityRoad qui, à l'aide d'une technologie reposant sur la digitalisation et l'intelligence artificielle permet l'inspection automatique des infrastructures par images 360° :

- Digitalisation et analyse de la voirie, signalisation et équipement des routes par CityRoad
- Détection des marquages usés et du degré d'effacement de la peinture en partenariat avec le groupe Hélios
- Détermination des actions prioritaires et du budget à engager par les décideurs politiques
- Croisement des données avec des paramètres comme la météo ou la fréquence des accidents pour prédire les futures détériorations

Le projet agit sur plusieurs axes :

- Économie de 15 à 25% sur le budget 2018
- Digitalisation des 6132 km de routes départementales pour une utilisation ultérieure
- Croisement des données possible pour développer de la maintenance prédictive

Condition de succès :

- Une voiture équipée d'un robot photo parcourt les routes du département pour faire l'inventaire de l'état de la voirie, de la signalisation et des équipements des routes départementales.

Acteurs du secteur :



Développer une plateforme de la donnée publique urbaine



Concept :

- La collecte et l'exploitation de données numériques est centrale pour améliorer le fonctionnement d'un quartier ou d'une ville. Cela permet d'optimiser les services urbains comme l'énergie et sert de base partagée pour la mise en place de nouveaux services. Mettre à disposition des entreprises et de la société civile les données produites par les acteurs territoriaux est une des dimensions essentielles de la smart city

Cas d'usage

Digital Saint Etienne : première plateforme française de la donnée publique urbaine

La Ville et la Métropole de Saint-Etienne ont mis en place une **plateforme numérique de la donnée urbaine** d'abord à l'échelle du quartier ANRU de Tarentaize-Beaubrun-Couriot.

Conçue en 2017, la plateforme numérique permet de mettre à disposition de manière centralisée des informations issues de différentes sources.

Les objectifs sont d'améliorer la qualité de vie et le "reste à vivre" (revenu restant une fois les charges fixes payées) des ménages. Les données collectées sont utilisées pour accompagner les ménages dans une meilleure consommation de l'eau et l'énergie.

Le projet est porté par un **partenariat public-privé** qui inclut Saint-Etienne Métropole, la ville de Saint-Etienne et le groupe Suez.

Pour mener à bien ce projet cofinancé par l'ANRU, une méthodologie innovante de **design par les usages** a été au préalable mise en œuvre avec une phase d'ateliers menés dès 2016 en concertation avec l'ensemble des parties-prenantes, opérateurs privés et publics, représentants du territoire, universitaires et habitants.

La complexité technique et organisationnelle de la plateforme est assez élevée car les données sont hétérogènes et issues de systèmes pour la plupart fermés et non-interopérables.

Pour maximiser la flexibilité du dispositif et faciliter l'ouverture des données, l'intégrateur SUEZ développe une **plateforme cloud** conçue à partir de modules en **Open Source**. Le **portail Open Data**, innovation centrale de la plate-forme, met à disposition des API ouvertes pour faciliter l'utilisation des données urbaines par tous les acteurs susceptibles de contribuer à la construction de nouveaux services.

Le projet agit sur plusieurs axes :

- consommation d'eau et d'énergie
- nouveaux services urbains
- qualité de vie

Condition de succès

- Un important travail de collecte et d'homogénéisation des données est nécessaire avant de pouvoir les utiliser et les partager

Acteurs du secteur :



Optimiser le stationnement par le numérique (stationnement dit « intelligent »)



Concept :

- Un outil de stationnement intelligent permet à une collectivité de gérer de façon optimale son parc de stationnement en utilisant des détecteurs innovants et une application gestionnaire.
- Ce type de solution fournit des indicateurs tels que la disponibilité, la rotation ou le taux de remplissage.

Cas d'usage

Les outils de parkings « intelligents » déployés dans la ville de Bordeaux

Une solution permettant de modéliser la prédiction du comportement des usagers en situation de mobilité dans les villes

Améliorer la prédiction du comportement des usagers en situation de mobilité

Keolis Bordeaux Métropole souhaitait **apporter une solution globale de mobilité plus fluide** aux habitants de la métropole bordelaise (meilleure gestion des vélos en libre-service, de l'intermodalité en général...) => améliorer la prédiction du comportement des usagers en situation de mobilité dans les villes

Renseigner sur la disponibilité

La solution permet :

- De renseigner le **taux de remplissage des parkings**
- De fournir des **taux de remplissage prédictifs** des stations de vélos en libre service
- De disposer d'un **outil prédictif permettant de cartographier les zones accidentogènes**
- De **simuler l'impact de nouveaux équipements urbains** sur les flux de mobilité



KEOLIS
BORDEAUX MÉTROPOLÉ

Le projet agit sur plusieurs axes :

- La fluidification du trafic automobile : jusqu'à 30% du trafic des villes peut venir des conducteurs cherchant une place de parking.
- L'optimisation de la répartition du stationnement des voitures
- Redynamisation des centres-villes par un accès plus simple et plus rapide pour les usagers en voiture
- Promotion du vélo électrique sur le territoire

Condition de succès :

- La solution nécessite les plans de la ville et de ses parkings, l'historique des données de stationnement et une couverture 3G/4G

Acteurs du secteur :



Exemple inspirant du SIPP'EREC (85 communes) : engager un cycle d'innovation auprès des adhérents en combinant centrale d'achats / animation de communauté

66

SIPP'n'CO propose **8 bouquets de services**



Performance énergétique

Prestations d'expertise, de conseil et d'accompagnement pour l'amélioration de la performance énergétique de votre patrimoine bâti et de votre éclairage public



Mobilité propre

Prestations complètes du diagnostic à l'acquisition de véhicules à faibles émissions et de solutions de recharge sur votre territoire



Réseaux Internet et Infrastructures

Services et solutions pour internet (tout débit et tout support), infrastructures physiques ou virtuelles et TV (mode hébergé ou externalisé)



Téléphonie fixe et mobile

Services et solutions de téléphonie fixe/mobile tous supports (téléphonie sur IP, Taas...) et numéros spéciaux



Services numériques d'aménagement de l'espace urbain

Solutions de vidéoprotection et de sécurité des biens et des personnes (contrôle d'accès...)



Valorisation de l'information géographique

Solutions (prestations, logiciels, données) pour la mise en place et l'évolution de systèmes d'information géographique (SIG)



Services numériques aux citoyens

Solutions matérielles et logicielles dans les domaines éducatif, de la citoyenneté, de la gouvernance des données



Prestations techniques pour le patrimoine de la ville

Prestations pour mieux connaître le patrimoine de la ville : réseaux, bâtiments, géomètre-expert...



TACTIS



+33.1.49.57.05.05



contact@tactis.fr



43, rue des Meuniers – 94300, Vincennes



www.tactis.fr